

# LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

## AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui englobe les 17 ODD, alimente fortement la dynamique des efforts de développement engagés sur la scène internationale. Les États et Territoires insulaires océaniques ont souscrit à ces objectifs pour orienter et mesurer les actions qu'ils mènent au titre de leurs plans de développement nationaux. De plus en plus, la Communauté du Pacifique (CPS) s'appuie sur ces plans pour élaborer ses propres programmes de travail en concertation avec les membres.*

Le Plan stratégique de la CPS s'articule autour de trois grands objectifs de développement :

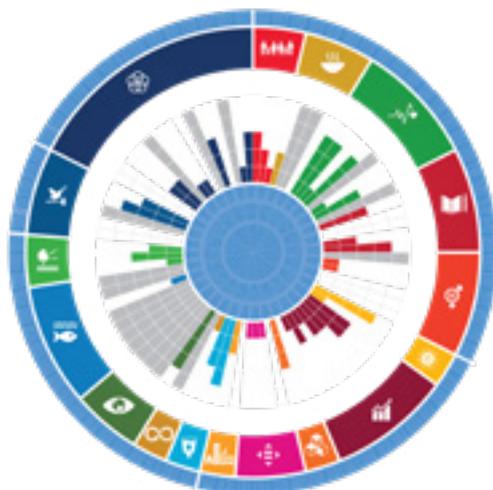
**Objectif 1 :** Les peuples océaniques profitent d'un développement économique durable.

**Objectif 2 :** Les communautés du Pacifique sont autonomes et résilientes.

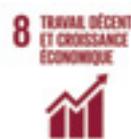
**Objectif 3 :** Les Océaniens réalisent leur plein potentiel, tout en vivant longtemps et en bonne santé.

Nos buts et objectifs de développement s'inscrivent en parfaite cohérence avec les ODD, en particulier dans les domaines suivants : gestion des ressources naturelles, océans, climat, résilience aux catastrophes, énergie, transport, croissance économique, droits de la personne, éducation et bien-être.

En 2018, la CPS a mené d'importantes interventions en soutien aux efforts engagés par les membres pour concrétiser les ODD (consulter les pages ci-après pour plus de détails).



La roue de progression des ODD permet aux pays membres et aux partenaires du développement de visualiser les progrès accomplis au regard des 132 cibles régionales des ODD et d'en assurer le suivi.



## Appui au leadership éclairé et à la coordination des actions menées au regard des ODD dans la région



Grâce aux cibles et indicateurs associés aux ODD, les pays océaniques disposent d'un cadre commun pour mesurer les progrès qu'ils accomplissent tant à leur niveau qu'à l'échelon régional. Il a fallu beaucoup de travail pour contextualiser les engagements internationaux à la lumière des priorités régionales et nationales et donner aux pays océaniques des moyens renforcés pour recueillir des données et rendre compte de la mise en œuvre des engagements nationaux, régionaux et internationaux en faveur du développement.

En 2016, le **Groupe régional océanien sur les ODD** a vu le jour sous les auspices du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP). La CPS a apporté de précieux éclairages sur tous les aspects du mandat du Groupe, mettant l'accent en particulier sur la définition d'indicateurs régionaux pour les ODD.

Guidé par la CPS, le Groupe a établi la **Feuille de route régionale pour un développement durable**, entérinée par les chefs d'État et de gouvernement du FIP en 2017. Cette feuille de route renferme 132 indicateurs associés aux ODD et adaptés à la région Pacifique. En 2018, en sa qualité d'organisation chargée de la collecte et de la compilation des données sur les indicateurs régionaux, la CPS a élaboré des fiches de données, des notes d'orientation sectorielles et des analyses à **l'appui de l'établissement du Rapport 2018 sur le développement durable dans le Pacifique**.

Réunis à Apia en 2018, les petits États insulaires en développement (PEID) ont renouvelé leur engagement en faveur de plusieurs secteurs prioritaires, dont l'atténuation des changements climatiques, la réduction des risques de catastrophe et la gestion durable des océans. Pour accompagner les membres dans l'édification d'une région Pacifique plus résiliente, la CPS joue, aux côtés du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et d'autres organisations régionales, un important rôle de chef de file, promouvant le développement durable dans les actions axées sur le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe, l'énergie et la gestion des océans.



La CPS a joué un rôle clé dans l'élaboration du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique, qui offre aux pays océaniques des orientations stratégiques de haut niveau (présentées sous la forme d'un ensemble de mesures prioritaires) permettant d'appuyer l'utilisation d'approches intégrées pour faire face au changement climatique et aux risques de catastrophe et mieux les gérer, approches qui contribuent à leur tour à la réalisation de l'**ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)**.



Par l'intermédiaire du Centre océanien pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (PCREEE), la CPS assure à l'échelon régional un rôle de chef de file sur les questions touchant à l'**ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable)** et sur les solutions énergétiques durables. Grâce à une contribution de la Norvège, de nouveaux financements ont été mobilisés en 2018 au profit des activités du PCREEE.



La CPS a apporté un appui de haut niveau, des conseils et un leadership éclairé aux membres qui participent aux négociations visant l'élaboration d'un nouvel instrument juridique destiné à orienter la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Pour les pays océaniques, il est capital de pouvoir assurer la gestion et la traçabilité des avantages découlant des pêcheries et des autres ressources marines dans les zones de haute mer situées au-delà de leurs zones économiques exclusives (ZEE).



Le **Centre de la Communauté du Pacifique pour la science marine (CCPSM)**, dont la création a été approuvée à la dixième Conférence de la Communauté du Pacifique en 2017, mutualise les informations et les données intéressant les sciences océaniques, ainsi que la gestion et la gouvernance des océans. La mise en place du CCPSM s'inscrit dans le prolongement de l'adoption par les membres de la CPS de politiques nationales de la mer visant à améliorer la gestion de l'océan Pacifique et de ses ressources. Guidée par le cadre offert par le CCPSM, la CPS recentrera son assistance scientifique et technique sur l'offre de solutions qui favorisent l'émergence, la pérennisation et la croissance des économies bleues dans les pays océaniques et qui participent à la réalisation de l'**ODD 14 (Vie aquatique)**.



La CPS a décidé d'inscrire son action climatique dans une démarche interne s'appliquant à l'échelle de l'Organisation. Elle a ainsi adopté le Cadre d'action sur le changement climatique, qui prévoit la

mutualisation des moyens d'intervention des divisions et programmes de la CPS pour relever les défis posés par le changement climatique aux échelons local, national, régional et international, contribuant de la sorte à la réalisation de l'**ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)**.

En interne, la CPS réfléchit aux moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coordination entre les programmes, le but étant d'évaluer et de suivre notre contribution globale au développement durable de la région Pacifique. La CPS a créé fin 2018 un groupe interne sur les ODD, afin de favoriser la mise en place d'une démarche cohérente et intégrée au service du développement durable, appliquée au profit et aux côtés des pays océaniques. L'objectif est aussi de donner les moyens à la CPS de démontrer de manière plus visible l'assistance qu'elle apporte aux pays membres : l'Organisation exécute des programmes qui prolongent les actions engagées par les pays pour promouvoir le développement durable, tel que mesuré par les cibles et les indicateurs associés aux ODD.

## Contribution à la mesure des progrès (mesures et rapports sur les ODD)

En 2018, la CPS a apporté une aide essentielle aux pays océaniques pour donner corps aux ODD. Quand la Feuille de route régionale pour un développement durable a été approuvée, la plupart des pays océaniques étaient uniquement en mesure de recueillir des données pour un petit nombre d'indicateurs et les quelques données collectées l'étaient suivant des méthodes variant d'un pays à l'autre.

Pour y remédier, la CPS a aidé 16 services nationaux de la statistique du Pacifique à recenser les sources de données à privilégier pour leurs collectes de données et assisté six pays océaniques dans la mise en cohérence de leurs priorités de développement nationales avec le Programme 2030. Ce dernier encourage les États membres à « procéder à des examens réguliers et sans exclusive [...] des progrès accomplis aux niveaux national et infranational » dans la mise en œuvre du Programme. Avec le soutien de la CPS, de la CESAP et du Secrétariat général du FIP, Kiribati a préparé son premier examen national volontaire (ENV) en 2018, s'engageant à réaligner ses objectifs et indicateurs nationaux sur ceux énoncés dans le Programme 2030. Les Fidji, Nauru, Palau, les Tonga et Vanuatu ont décidé de procéder à leur tour à leur ENV en 2019. L'ENV des Îles Salomon est prévu en 2020.

*« Étant donné que le plan de développement de Kiribati s'aligne globalement sur le Programme 2030, la conduite intégrée de l'examen à mi-parcours du plan et de notre examen national volontaire (ENV) doit nous permettre d'évaluer nos objectifs nationaux et nos engagements internationaux et régionaux dans un seul et même rapport. »*

Examen national volontaire de Kiribati, 2018



La CPS a également piloté les actions menées pour améliorer l'accès aux données sur la réalisation des ODD dans le Pacifique et les rendre plus facilement exploitables. Citons notamment la mise en place d'une base de données et d'un tableau de bord régionaux sur les ODD au sein de la Plateforme de données océaniques de la CPS. La Plateforme affiche une **barre de progression illustrant le degré d'avancement des ODD**<sup>11</sup>.

La base de données et le tableau de bord sur les ODD font office de dépôt centralisé de données et d'analyses sur les indicateurs des ODD et d'autres indicateurs de développement, et ont vocation à améliorer l'accès des pays océaniques et d'autres parties intéressées aux données.

La CPS appuie également l'élaboration de boîtes à outils ODD (suivi et rapports) et a participé à la cocréation d'un manuel de suivi-évaluation et amélioration continue (SE-AC) consacré à l'**ODD 14 (Vie aquatique)**, à l'occasion d'un atelier tenu à Dakar (Sénégal) en novembre. L'atelier a rassemblé des experts internationaux du SE-AC, des pêches, des océans, des sciences marines et des ODD, ainsi que des représentants des pouvoirs publics nationaux et des organismes du système des Nations Unies.

En 2018, le Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP) de la CPS a vu sa capacité technique reconnue pour ce qui concerne la gestion indépendante des processus d'évaluation des apprentissages à grande échelle. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) admet désormais parmi les outils de mesure de **l'indicateur 4.1.1 des ODD** l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA) pour la sixième année de scolarité (équivalent du CM2), qui a été administrée par la CPS dans 15 pays océaniques en 2018. Cet indicateur mesure la maîtrise de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques en fin de cycle primaire et de premier cycle du secondaire.

Les nouveaux programmes-pays de la CPS prévoient l'établissement de rapports au regard des indicateurs des ODD et des indicateurs nationaux pour chacune des priorités stratégiques retenues.

## Contributions directes à la réalisation des ODD

*La CPS s'interroge actuellement sur la façon dont ses objectifs et secteurs clés de résultat s'articulent autour des ODD (objectifs et cibles), afin de pouvoir, au besoin, réaligner son action et mieux assister les pays membres dans l'établissement de leurs rapports sur les ODD. On trouvera ci-après quelques exemples de réalisations qui ont directement contribué aux ODD en 2018.*

### Préparation à El Niño

Dans le cadre du projet triennal de préparation à El Niño dans le Pacifique Nord (projet RENI) qui s'étale sur la période 2017–2020, des communautés des Îles Marshall, des États fédérés de Micronésie et de Palau travaillent de concert pour sécuriser leurs ressources alimentaires et hydriques en prévision de sécheresses futures. Le projet RENI se situe à l'interface de différents ODD, dont l'**ODD 2 (Faim « zéro »)**, l'**ODD 3 (Bonne santé et bien-être)**, l'**ODD 6 (Eau propre et assainissement)** et l'**ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)**, tout en promouvant l'équité de genre et les droits de la personne (**ODD 5** et **ODD 16**).

Ce projet vise à atténuer les chocs et les insécurités pouvant découler de futurs épisodes de sécheresse en phase El Niño, en misant sur le renforcement de la résilience des communautés, y compris de la sécurité alimentaire et hydrique. Au cœur du projet, on trouve l'idée que les communautés locales, en particulier les femmes et les groupes marginalisés, doivent pouvoir faire entendre leur voix pour que leurs besoins particuliers soient pris en compte.

Les interventions RENI, pensées en concertation avec les communautés, sont notamment axées sur l'évaluation des risques de catastrophe, les évaluations sectorielles et l'appui à la révision des plans de gestion des risques de catastrophe ou des lois et politiques y afférentes, l'objectif étant de garantir que la notion de résilience est intégrée dans la planification. Le projet RENI permet aussi de financer des « mesures de résilience », à savoir des projets conçus et exécutés par les membres des communautés, dont des groupes de femmes. Citons notamment les évaluations communautaires de l'impact des nuisibles sur les cultures vivrières dans les atolls situés au nord des Îles Marshall et l'application de mesures d'économie d'eau aux États fédérés de Micronésie, grâce auxquelles plus de 1 200 personnes bénéficieront d'un accès amélioré à l'eau.



Donner à des groupes de femmes des moyens d'agir pour accroître la résilience climatique des communautés.



11 Voir [pacificdata.org](http://pacificdata.org)

## Œuvrer à la mise en œuvre des traités consacrés aux droits de la personne



Avec le concours technique de la CPS et d'autres partenaires, les pays membres s'attachent à renforcer leurs capacités en vue de la mise en œuvre des engagements internationaux relatifs aux droits de la personne et progressent résolument sur la voie de la réalisation de l'**ODD 5 (Égalité entre les sexes)** et de l'**ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces)**. En 2018, les Fidji et les Îles Marshall ont procédé à la ratification de traités fondamentaux des Nations Unies pour la protection des droits de la personne et ont soumis leurs rapports nationaux aux organes conventionnels dans les délais impartis. Plus compétents et confiants sur les questions touchant aux droits fondamentaux, les pays océaniques sollicitent moins d'assistance technique externe. Par ailleurs, les pays s'orientent vers une démarche concertée

pour la mise en œuvre de l'Examen périodique universel (EPU) et des recommandations des organes conventionnels des Nations Unies. Début 2018, cinq pays océaniques s'étaient dotés de plans d'application des traités (Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Tonga, Tuvalu et Vanuatu). Dans le courant de l'année, avec l'appui de la CPS, Nauru a parachevé ses plans d'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et de la Convention relative aux droits de l'enfant, tandis que Kiribati et les Îles Salomon ont entamé leurs préparatifs en vue de leur participation à l'EPU. L'élaboration de plans d'application pour les traités des Nations Unies permet à la région de franchir un nouveau cap s'agissant de la promotion et de la pleine réalisation des droits de la personne.

## Contribution à l'accélération des actions visant à mettre fin à la violence domestique



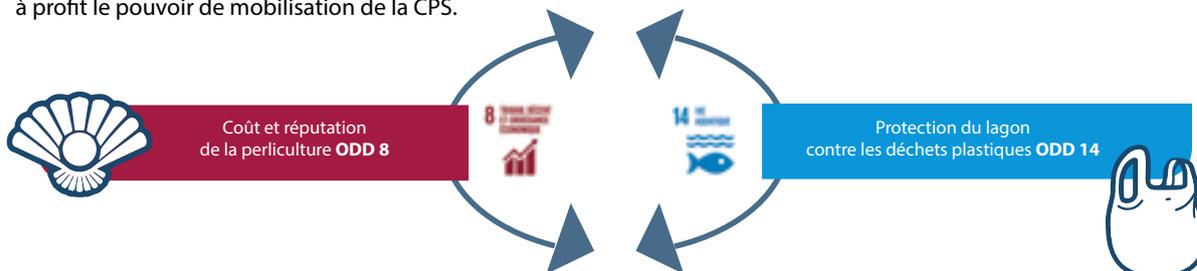
Les principales cibles de l'**ODD 5 (Égalité entre les sexes)** et de l'**ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces)** concernent l'appui à l'élaboration et à la promulgation de lois sur la violence domestique et la protection de la famille. Depuis de nombreuses années, la CPS accompagne les pays océaniques dans la rédaction de lois sur la violence domestique. Toutefois, si ces lois voient effectivement le jour, leur application concrète se heurte à un déficit de ressources et de capacités, auquel s'ajoute la complaisance à l'égard de la violence domestique profondément ancrée dans les attitudes et les normes sociales. Fin 2018, pour couronner les efforts déployés afin d'aider les pays océaniques dans ce domaine, la CPS a organisé une consultation régionale au cours de laquelle 11 pays océaniques ont approuvé la création d'un groupe de travail régional sur la mise en œuvre des lois sur la violence domestique.

La CPS a mis sur pied deux projets pilotes consacrés à l'accès à la justice aux Tonga et aux Îles Salomon afin de doter le système judiciaire de moyens renforcés pour faire appliquer la loi et protéger les survivant/e/s de violence domestique. Cette année, suite à la formation dispensée dans le cadre du projet de la CPS, dix ordonnances de protection temporaires ont été délivrées par la justice aux Îles Salomon, les premières depuis la promulgation de la loi sur la protection de la famille en 2014. Aux Tonga, en moins d'un an d'activité, le Centre d'assistance juridique pour la protection de la famille est déjà venu en aide à 227 clients, a informé plus de 700 personnes sur leurs droits et a soutenu l'adoption de 65 ordonnances de protection. Le Gouvernement tongien prévoit d'intégrer dans un avenir proche le Centre au sein d'une direction du ministère de la Justice.

## Perliculture en Polynésie française

Le projet RESCCUE (Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique), exécuté par la CPS, a exploité à son avantage le difficile arbitrage à opérer entre l'**ODD 8 (Travail décent et croissance économique)** et l'**ODD 14 (Vie aquatique)**. Il en a fait un levier économique, en mettant à profit le pouvoir de mobilisation de la CPS.

La perliculture est un important secteur à vocation exportatrice en Polynésie française, mais la production de déchets, notamment plastiques, constitue une problématique majeure. Il a donc fallu opérer le bon arbitrage entre croissance économique et conservation de la biodiversité.



Entre 2016 et 2018, la CPS a multiplié les espaces de dialogue entre les nombreux acteurs en présence – le Gouvernement de la Polynésie française, les autorités locales, le milieu universitaire, le secteur privé et les associations professionnelles – afin d'évoquer la délicate question des déchets plastiques rejetés dans les zones lagunaires où sont implantées les fermes perlicoles. La commune des Gambier a été désignée site pilote. Une mission d'expertise technique a été organisée afin de caractériser les déchets rejetés par les fermes perlicoles dans le lagon des Gambier et de démontrer la faisabilité

économique d'une filière locale de valorisation des macro-déchets plastiques.

Les plasturgistes présents sur le territoire se sont dits intéressés par le lancement de nouvelles lignes de produits (bouées, palettes), qui ouvriraient la voie au développement d'une économie circulaire des déchets plastiques en Polynésie française. Les associations professionnelles de perliculteurs sont en train de revoir leur logique commerciale pour y intégrer la notion de durabilité et la certification qualité.



Présentation du tableau de bord MANA lors de la Réunion des directeurs de la santé des pays océaniques en 2018

## Perspectives pour 2019

*Grâce à une solide collaboration avec les partenaires et à une répartition claire des rôles, les doublons ont été réduits et la planification des travaux a été améliorée. Les résultats obtenus trouvent une illustration concrète dans l'ensemble complet d'indicateurs régionaux des ODD spécialement adapté en fonction des priorités du Pacifique, ainsi que dans la volonté affichée par les pays océaniques de renforcer leurs capacités pour mieux collecter les données associées aux indicateurs et les inscrire dans leur planification nationale. Dans l'ensemble, les données régionales sur les ODD sont aujourd'hui plus accessibles. Les pays océaniques ont véritablement à cœur de s'engager aux côtés de la CPS et dans le processus des ODD ; nombre d'entre eux sont d'ailleurs occupés à intégrer les cibles et les priorités associées aux ODD dans leurs plans de développement nationaux et à établir leurs rapports d'examen national volontaire, processus que la CPS continuera d'appuyer de concert avec d'autres partenaires clés.*

*L'action de la CPS se rapporte directement ou indirectement à chacun des ODD. La mise en lumière de ces liens, et de leur capacité à renforcer les partenariats régionaux et internationaux de la CPS, constituera une part importante de notre travail en 2019.*